

Airbags et prétensionneurs

CARACTÉRISTIQUES

Le véhicule est doté d'un système de sécurité qui, en cas d'un choc frontal ou latéral, commande l'activation des airbags. En effet, le véhicule est pourvu de série d'airbags frontaux, latéraux et rideaux.

Pour commander le ou les airbags nécessaires à la protection des occupants, le calculateur qui intègre un capteur de décélération longitudinal est aussi épaulé par des capteurs satellites de décélération.

Des prétensionneurs pyrotechniques, uniquement prévu pour les sièges avant, sont à commande mécanique et donc entièrement indépendant du calculateur d'airbags.

Airbags et prétensionneurs

AIRBAG CONDUCTEUR

Il est situé dans le volant de direction, son couvercle forme la surface extérieure du couvre-moyeu. Celui-ci est muni d'une ligne de rupture permettant à l'airbag de sortir plus facilement par le couvercle lors du déploiement du système.

A la suite d'un déploiement de l'airbag conducteur, il est nécessaire de remplacer l'airbag, le volant ainsi que sa vis de fixation.

AIRBAG PASSAGER

Il est situé sous la planche de bord face au passager. Il est accessible après la dépose de la partie supérieure de la planche de bord.

AIRBAGS LATÉRAUX AVANT

Ils sont situés sur le côté extérieur des sièges avant. Ils sont accessibles après la dépose du siège puis de la garniture et du rembourrage du siège.

AIRBAGS RIDEAUX

Ils sont situés dans l'arc de pavillon de chaque côté du véhicule. Ils sont accessibles après déshabillage de la garniture de pavillon, des garnitures des pieds avant, milieu et arrière.

PRÉTENSIONNEURS

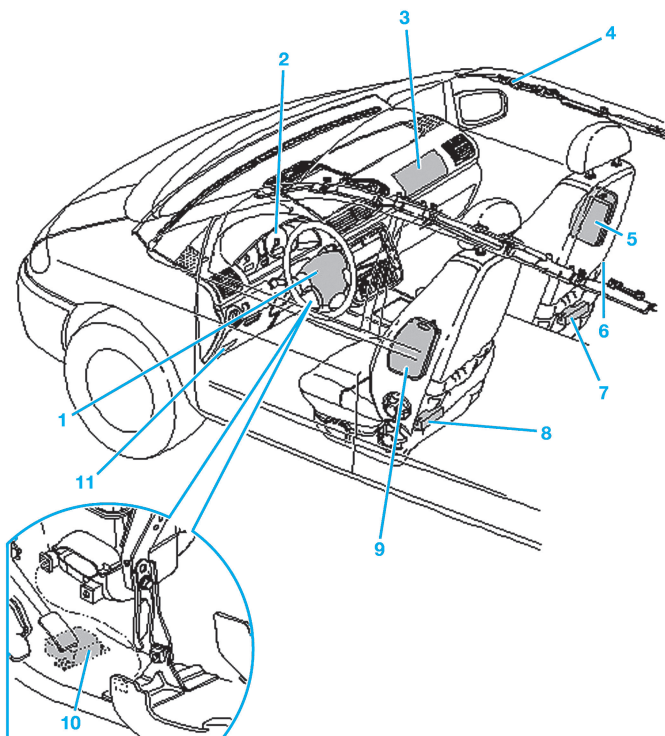
Les prétensionneurs ont pour but de tendre les ceintures de sécurité avant, de manière à plaquer fermement les occupants contre le siège, et augmenter leur efficacité.

Dans le cas d'un choc faible, les ceintures de sécurité peuvent être déclenchées seules.

Les ceintures de sécurité sont équipées de deux dispositifs pyrotechniques de prétensionneur :

- L'enrouleur dont l'action est thoracique pour le dos de l'occupant.
- Le prétensionneur de sangle dont l'action est ventrale pour le bassin de l'occupant.

IMPLANTATION DES COMPOSANTS DU SYSTÈME D'AIRBAGS



1. Airbag conducteur
2. Témoin d'airbags
3. Airbag passager
4. Airbag rideau droit
5. Airbag latéral passager
6. Airbag rideau gauche
7. Capteur latéral passager
8. Capteur latéral conducteur
9. Airbag latéral conducteur
10. Calculateur d'airbags
11. Prise diagnostic

Gestion des airbags et prétensionneurs

CALCULATEUR

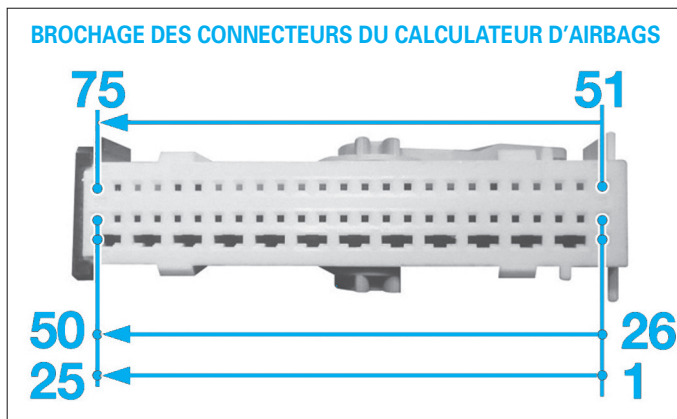
Le calculateur d'airbag est fixé en dessous de la console centrale. Il est nécessaire de découper la moquette ainsi que le tapis insonorisant dans la zone du calculateur.

Après un choc entraînant le déploiement de coussins gonflables, le calculateur d'airbag doit impérativement être remplacé. Le déploiement des prétensionneurs seuls ne nécessite pas son remplacement.

Affectation du connecteur à 75 voies

Voies	Affectations
26	Alimentation après contact
27	Airbag latéral passager
28	
29	Airbag latéral conducteur
30	
31	Airbag frontal passager
32	
33	Airbag frontal conducteur
34	
47	Airbag rideau conducteur (*1)
48	
49	Airbag rideau passager (*1)
50	
51	Masse de référence
54	Ligne de diagnostic K
56	Commande du témoin d'inhibition (*2)
60	Contacteur à clé d'inhibition (*2)
68	Capteur de collision pour airbag rideau gauche (*1)
69	Capteur de collision pour airbag rideau droit (*1)
70	Capteur de collision pour airbag latéral conducteur
71	Capteur de collision pour airbag latéral passager
72	Signal de collision
74	Ligne high du réseau CAN Moteur
75	Ligne low du réseau CAN Moteur
Voies non utilisées : de 1 à 25, 35 à 46, 52, 53, 55 à 67 et 73.	

(*1). uniquement pour véhicules avec airbags rideaux, à partir de novembre 2002.
 (*2). uniquement pour véhicules avec contacteur d'inhibition, à partir de mai 2005.



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Couples de serrage (en daN.m)

AIRBAGS

- Vis de fixation du module d'airbag frontal passager (*): 0,5
- Vis de fixation du module d'airbag latéral avant sur siège (*): 0,25
- Vis de fixation de l'airbag rideau (*): 0,5

CALCULATEUR

- Ecrou de fixation du calculateur d'airbag : 1

CEINTURES ET PRÉTENSIONNEURS

- Vis de fixation des prétensionneurs avant : 2,3
- Ceinture de sécurité arrière sur caisse : 4

ÉLÉMENTS PÉRIPHÉRIQUES

- Ecrou de fixation du volant (*): 5
- Vis de fixation d'un siège avant : 2

(* Vis ou écrous à remplacer après chaque démontage.

Schémas électriques

LÉGENDE



Voir explications et lecture d'un schéma au chapitre "Équipement électrique".

ELÉMENTS

- D. Contact-démarrreur
 E24. Contacteur de ceinture avant gauche
 F138. Ressort spiral pour sac gonflable
 G179. Capteur de collision pour sac gonflable latéral, côté conducteur
 G180. Capteur de collision pour sac gonflable latéral, côté passager avant
 G256. Capteur de collision pour sac gonflable latéral arrière, côté conducteur
 G257. Capteur de collision pour sac gonflable latéral arrière, côté passager AV
 H. Commande d'avertisseur sonore
 H3. Vibreur
 J4. Relais d'avertisseur deux tons
 J17. Relais de pompe à carburant
 J234. Calculateur de sac gonflable, derrière la console
 J285. Calculateur avec unité d'affichage dans le porte-instruments
 J501. Calculateur d'unité multifonction
 J533. Interface de diagnostic du bus de données, dans le porte-instruments
 K19. Témoin de dispositif d'alerte des ceintures de sécurité
 K75. Témoin pour sac gonflable dans le porte-instruments
 N95. Détonateur de sac gonflable - côté conducteur
 N131. Détonateur 1 de sac gonflable - côté passager avant
 N199. Détonateur de sac gonflable latéral, côté conducteur
 N200. Détonateur de sac gonflable latéral, côté passager
 N251. Détonateur de sac gonflable de tête, côté conducteur (uniquement pour véhicules avec sac gonflable de tête, à partir de novembre 2002)
 N252. Détonateur de sac gonflable de tête, côté passager avant (uniquement pour véhicules avec sac gonflable de tête, à partir de novembre 2002)
 T2i. Connexion à fiche, 2 raccords, sous le siège du conducteur
 T3. Connexion à fiche, 3 raccords, sous le siège du conducteur
 T3a. Connexion à fiche, 3 raccords, sous le siège du passager avant
 T3p. Connexion à fiche, 3 raccords, blanche, à gauche derrière le revêtement du montant D
 T3q. Connexion à fiche, 3 raccords, blanche, à droite derrière le revêtement du montant D
 T5e. Connexion à fiche, 5 raccords
 T5j. Connexion à fiche, 5 raccords
 T8f. Connecteur, 8 raccords, enveloppé dans le câblage au-dessus d'unité multifonction

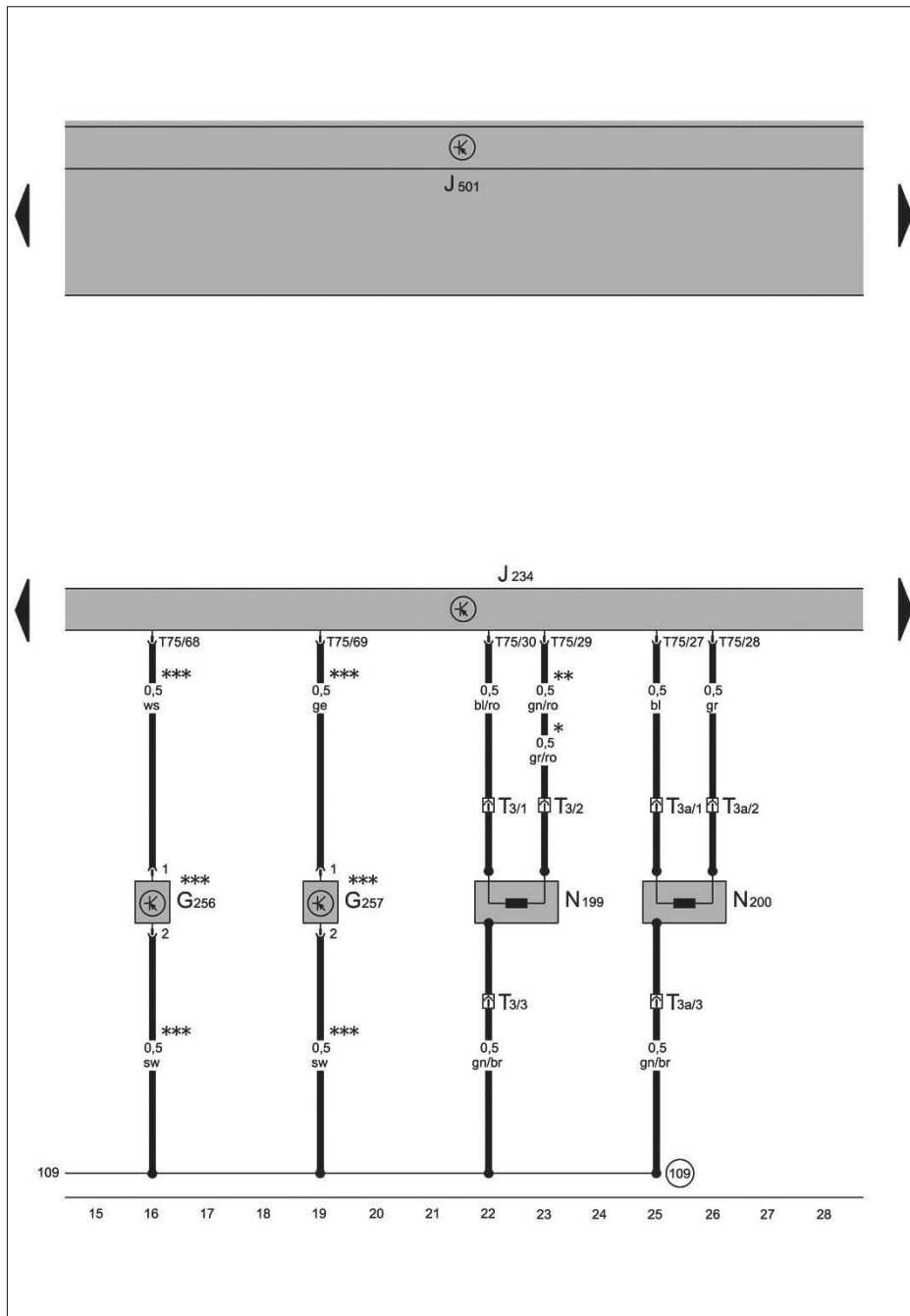
- T16. Connexion à fiche, 16 raccords, noire, sous le tableau de bord, à gauche, raccord pour autodiagnostic
 T32. Connexion à fiche, 32 raccords, bleue
 T32a. Connexion à fiche, 32 raccords, verte
 T75. Connexion à fiche, 75 raccords.

REPÈRES ENTOURÉS

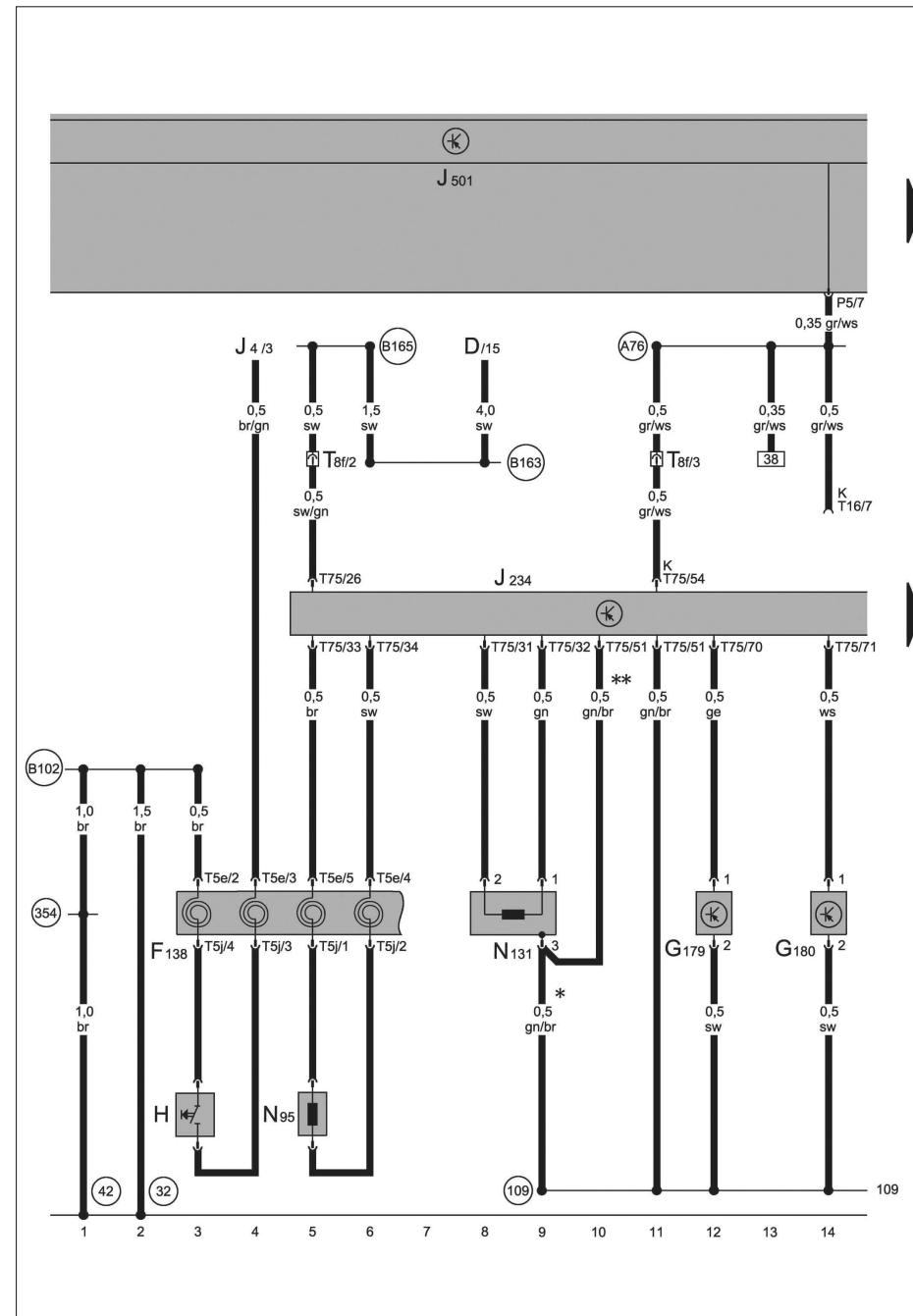
32. Point de masse, à gauche derrière le tableau de bord
 42. Point de masse, sur la colonne de direction
 57. Point de masse, montant arrière gauche
 86. Raccord à la masse (1), dans le câblage arrière
 109. Raccord à la masse, dans le câblage du sac gonflable
 135. Raccord à la masse (2), dans le câblage du tableau de bord
 199. Raccord à la masse (3), dans le câblage du tableau de bord
 354. Raccord à la masse (6), dans le câblage du tableau de bord
 A76. Raccord (câble de diagnostic K), dans le câblage du tableau de bord
 A121. Raccord (High-Bus), dans le câblage du tableau de bord
 A122. Raccord (Low-Bus), dans le câblage du tableau de bord
 B102. Raccord à la masse, dans le câblage de l'habitacle avant gauche
 B163. Raccord positif (1) (15), dans le câblage de l'habitacle
 B165. Raccord positif (2) (15), dans le câblage de l'habitacle
 B228. Raccord (signal de collision), dans le câblage de l'habitacle
 Q65. Raccord, dans le câblage du système d'alerte de ceinture de sécurité.

CODES COULEURS

WS. Blanc	GR. Gris
SW. Noir	LI. Mauve
RO. Rouge	GE. Jaune
BR. Marron	OR. Orange
GN. Vert	RS. Rose.
BL. Bleu	



CALCULATEUR DE SAC GONFLABLE, DÉTONATEUR DE SAC GONFLABLE DE TÊTE, PORTE-INSTRUMENTS, TÉMOIN POUR SAC GONFLABLE



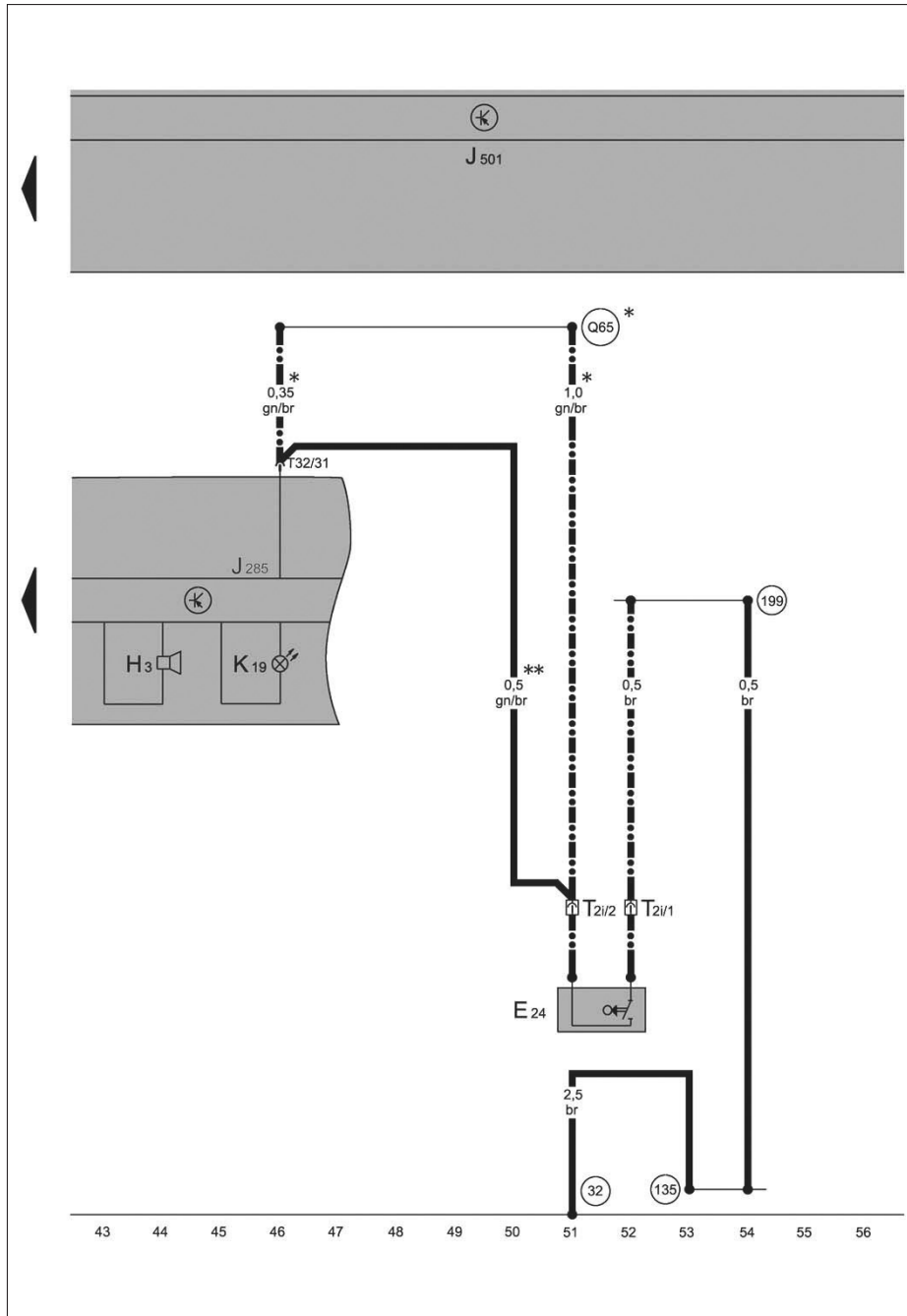
CALCULATEUR DE SAC GONFLABLE, DÉTONATEUR DE SAC GONFLABLE LATÉRAL, CAPTEURS DE COLLISION POUR SACS GONFLABLES LATÉRAUX

CARROSSERIE

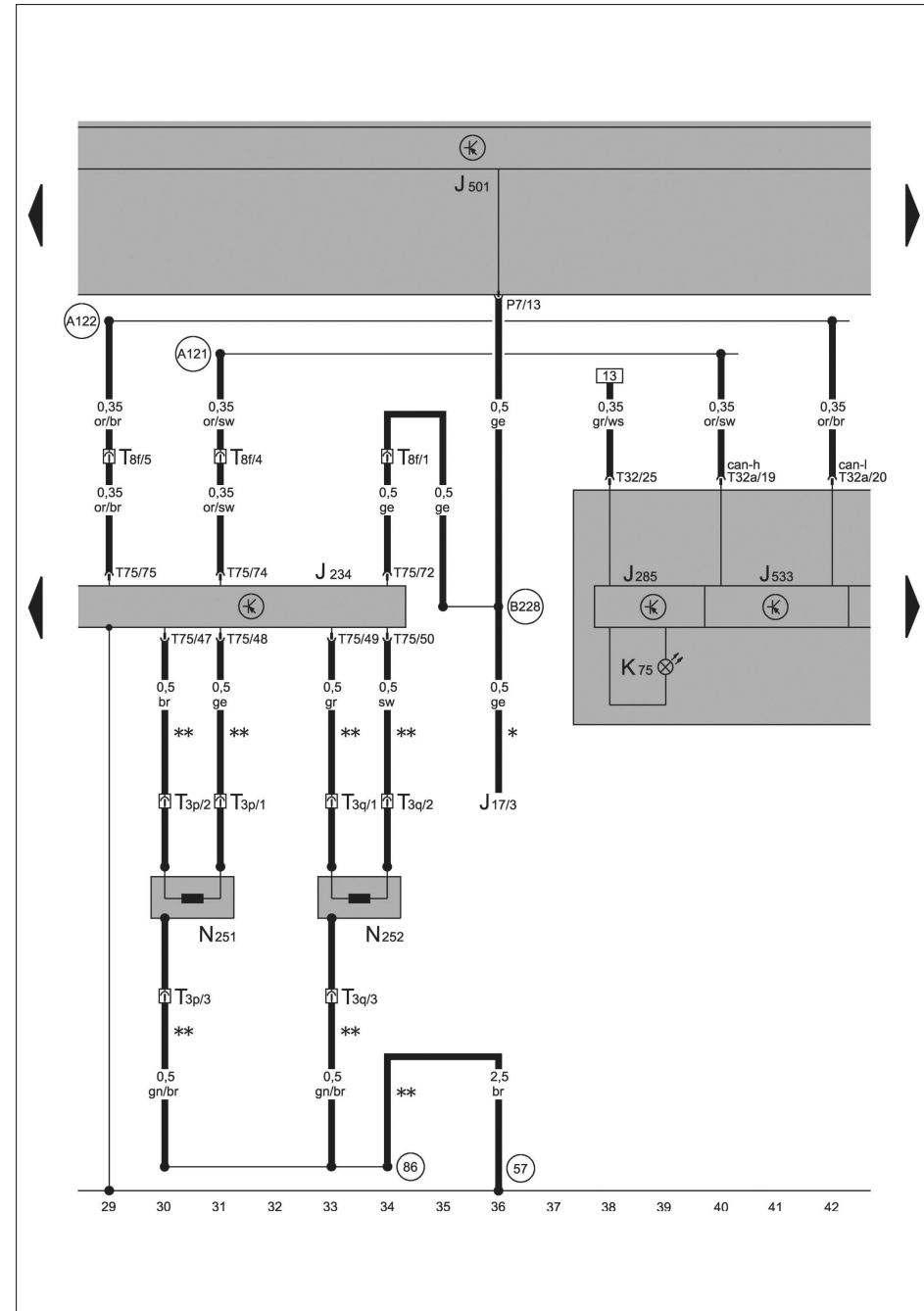
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

MÉCANIQUE

GÉNÉRALITÉS



PORTE-INSTRUMENTS, CONTACTEUR DE CEINTURE CÔTÉ CONDUCTEUR, TÉMOIN DE DISPOSITIF D'ALERTE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ, VIBREUR



PORTE-INSTRUMENTS, CONTACTEUR DE CEINTURE CÔTÉ CONDUCTEUR, TÉMOIN DE DISPOSITIF D'ALERTE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ, VIBREUR

MÉTHODES DE RÉPARATION



Respecter les consignes de mise hors et en service du système pyrotechniques avant toute intervention.

Précautions à prendre

CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Toutes les interventions sur les systèmes d'airbags et prétensionneurs doivent être effectuées par du personnel qualifié ayant reçu une formation.

L'airbag est un dispositif soumis la législation concernant les explosifs, classée selon les lois en vigueur dans chaque pays. Il est donc important que le personnel effectuant une intervention sur ces dispositifs observe les normes de sécurité suivantes :

- Les modules d'airbags et prétensionneurs doivent toujours être débranchés avant l'utilisation d'instruments de mesure, ohmmètre ou autre instrument de mesure sous tension, pour contrôler les composants et les fils électriques.
- Aucun type de mesure ne doit être effectué sur les modules d'airbags et prétensionneurs.
- La réparation ou la jonction des fils électriques sont absolument interdites (remplacement des faisceaux).
- Avant de réaliser toute opération de soudure électrique, il est obligatoire de débrancher la batterie.
- Ne pas débrancher la batterie moteur tournant et le calculateur contact mis.
- Avant de rebrancher un connecteur, vérifier l'état des différents contacts, la présence du joint d'étanchéité et l'état du verrouillage mécanique.

PRÉCAUTIONS DE MANIPULATION

- Ne jamais démonter le module d'airbag.
- Ne jamais soumettre le module d'airbag à des chocs violents.
- Ne jamais approcher d'aimant près du module.
- Transport du coussin unitairement, sac vers le haut.
- Ne pas entourer le coussin avec les bras.
- Porter le coussin près du corps, le sac vers l'extérieur.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

- Stocker le coussin, sac vers le haut (connecteur en appui) dans une armoire.
- Ne pas utiliser d'ohmmètre ou toute autre source génératrice de courant sur l'allumeur.
- Ne pas exposer à des flammes.
- Ne pas démonter, couper, percer, souder ou modifier l'assemblage.
- Ne pas laisser tomber ou exposer à des chocs mécaniques.
- Ne pas enlever le shunt dans le connecteur.
- Ne jamais jeter dans une décharge ou poubelle sans avoir provoqué le déclenchement sur le véhicule.
- Ne jamais détruire l'élément ailerons que fixé à son emplacement d'origine.
- Détruire le coussin avant de diriger le véhicule à la casse en suivant la gamme des opérations préconisées.

MISE HORS SERVICE



Se décharger de l'électricité statique en touchant une masse carrosserie.

- Couper le contact et retirer la clé.
- Patienter quelques minutes.
- Débrancher la batterie.
- Attendre au minimum 5 minutes avant toute intervention pour permettre au calculateur de se désactiver.



Débrancher impérativement le calculateur d'airbag avant de déposer ses fixations.

MISE EN SERVICE



L'environnement des sacs gonflables et des ceintures pyrotechniques doit être libre, sans objet, ni occupant.

- Connecter tous les composants du système d'airbags.
- Rebrancher la batterie.
- Patienter quelques minutes.
- Côté conducteur, porte ouverte, mettre le contact tout en dégageant la zone de déploiement.
- Contrôler le bon fonctionnement : les témoins au combiné d'instruments doivent s'éteindre au bout de quelques secondes après la mise du contact et aucun message d'erreur ne doit s'afficher.
- Effectuer la procédure de mise en service (réinitialisation).

Airbags

DÉPOSE-REPOSE DE L'AIRBAG FRONTAL CONDUCTEUR

DÉPOSE

- Procéder à la mise hors service du système d'airbags.



Respecter les consignes de sécurité relatives aux interventions sur le sac gonflable

- Déverrouiller le dispositif de réglage de la colonne de direction.
- Tourner le volant de direction (1) jusqu'à ce que la branche soit à la verticale (Fig.1).
- Tirer au maximum la colonne de direction vers l'extérieur et la pousser dans la position inférieure.
- Bloquer le système de réglage de la colonne de direction.
- Introduire par l'arrière un tournevis (d'environ 175 mm de long) dans l'alésage de la tulipe du volant de direction (enfoncer le tournevis d'environ 45 mm).
- Enfoncer le tournevis dans le sens de la flèche. L'agrafe (2) est alors repoussée et le crochet d'arrêt (3) de l'airbag déverrouillé.
- Tourner le volant de direction de 180° dans l'autre sens et déverrouiller le deuxième crochet d'arrêt situé du côté opposé.

- Amener le volant de direction (1) en position médiane (roues en ligne droite).



Les décharges électrostatiques risquent d'entraîner le déclenchement inopiné de l'airbag. Avant de débrancher les câbles d'allumage et de masse, le mécanicien doit donc se décharger de son électricité statique. À cet effet, il doit par exemple toucher brièvement la carrosserie ou la gâche de serrure de porte.

- Débrancher le connecteur du module d'airbag.
- Déposer l'airbag (4).

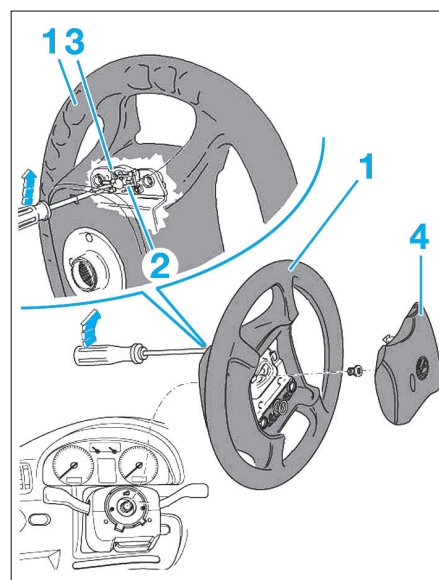


Fig. 1

REPOSE

Procéder dans l'ordre inverse de la dépose, puis à la mise en service du système d'airbags. Mettre le contact tout en dégageant la zone de déploiement du module d'airbag puis contrôler l'extinction du témoin au combiné d'instruments.

DÉPOSE-REPOSE DU CONTACTEUR SPIRALÉ

DÉPOSE



Le contacteur tournant est intégré au bloc commande.

- Débrancher la batterie.
- Déposer le module d'airbag conducteur (voir chapitre "Airbags et prétensionneurs").
- Mettre les roues en position ligne droite.
- Déposer le volant de direction.
- Dévisser :
 - les vis de fixation (1) des demi-coquilles (2) de colonne de direction (Fig.2),
 - la vis située à côté de la poignée de réglage de hauteur et de longueur.
- Déposer les demi-coquilles (2) de colonne de direction.

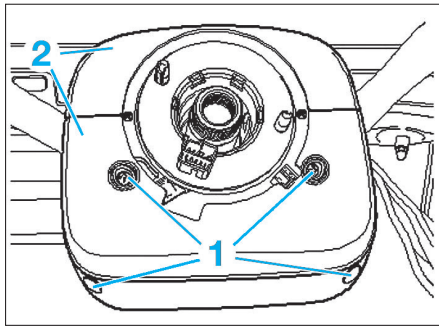


Fig. 2

• Placer le transmetteur d'angle de braquage au point milieu.

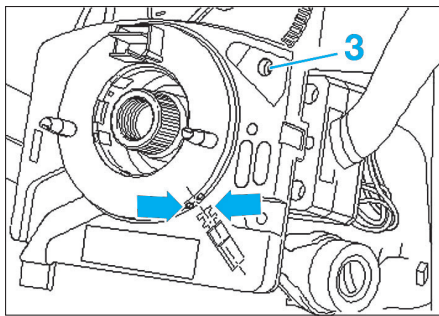
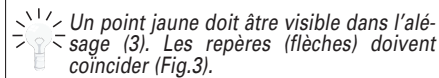


Fig. 3

• Soulever les crochets (flèches) avec précaution et extraire le transmetteur d'angle de braquage (Fig.4).

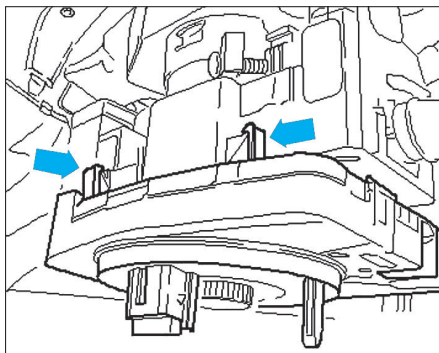


Fig. 4

- Débrancher le connecteur électrique (4) (Fig.5).
- À l'aide d'un tournevis plat, écarter les languettes de maintien (flèches) pour dégager partiellement le bloc commande.
- Desserrer la vis (5) de fixation du collier de serrage du bloc commande (5) sur la colonne de direction.
- Déposer le bloc commande (6).

REPOSE

- Lors de la repose, procéder dans le sens inverse de la dépose.
- Respecter l'alignement des repères sur la colonne et le volant.

DÉPOSE-REPOSE DE L'AIRBAG FRONTAL PASSAGER

DÉPOSE

- Procéder à la mise hors service du système d'airbags.

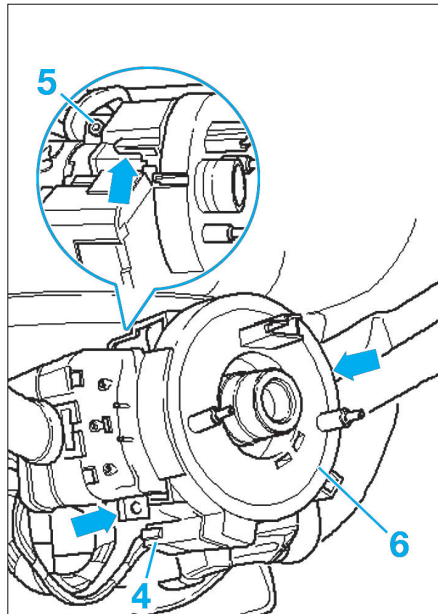


Fig. 5

- Déposer la partie supérieure de la planche de bord (voir opération concernée au chapitre "Carrosserie").
- Débrancher le connecteur (1) de l'airbag passager (Fig.6).
- Dévisser les écrous six pans (2) de fixation de l'airbag.
- Déposer l'airbag passager (3) du cadre de maintien (4).

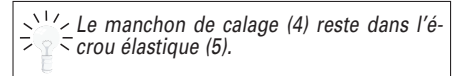
REPOSE

Procéder dans l'ordre inverse de la dépose, puis à la mise en service du système d'airbags. Mettre le contact tout en dégageant la zone de déploiement du module d'airbag puis contrôler l'extinction du témoin au combiné d'instruments.

DÉPOSE-REPOSE DES AIRBAGS LATÉRAUX AVANT

DÉPOSE

- Procéder à la mise hors service du système d'airbags.
- Déposer :
 - le siège avant concerné,
 - la garniture du dossier.
- Dévisser l'écrou six pans (1) de fixation de l'airbag (2) (Fig.7).
- Débrancher le connecteur (3) du faisceau de câbles de l'airbag.
- Dégager l'airbag (2) du manchon de calage (4).



- Extraire l'airbag (2) d'abord vers le haut, puis latéralement hors de la garniture du dossier (6).
- Après déverrouillage de l'ergot (7), déposer l'airbag (2).

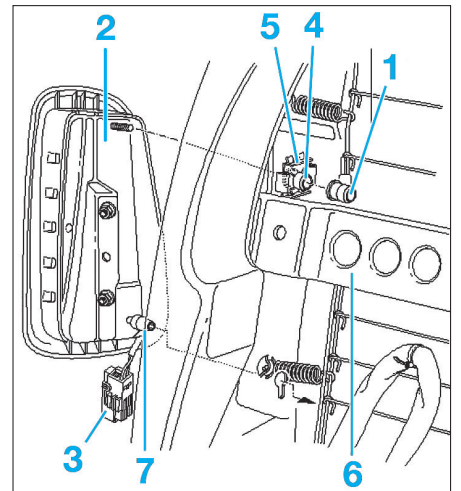


Fig. 7

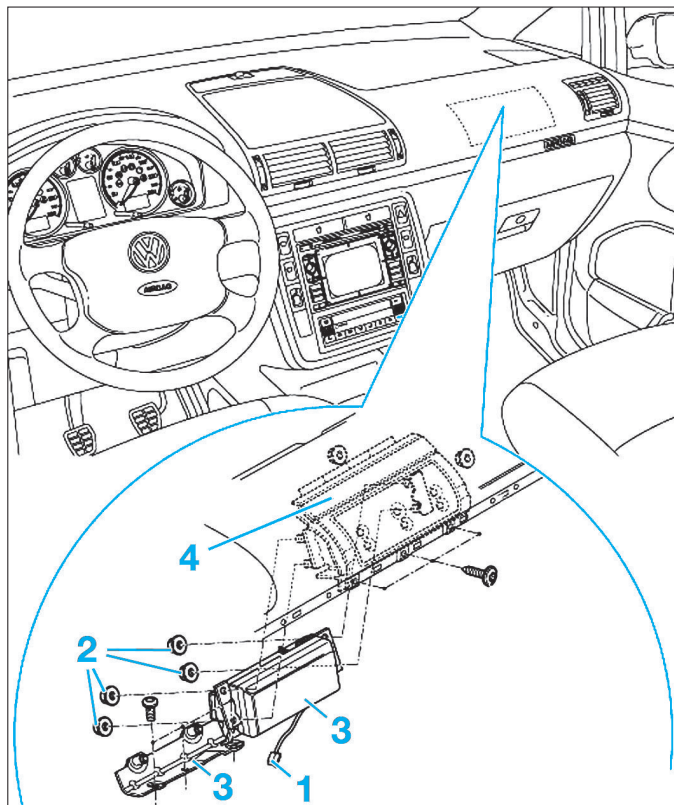


Fig. 6

REPOSE

Procéder dans l'ordre inverse de la dépose, puis à la mise en service du système d'airbags. Mettre le contact tout en dégageant la zone de déploiement du module d'airbag puis contrôler l'extinction du témoin au combiné d'instruments.

DÉPOSE-REPOSE DES AIRBAGS RIDEAUX

DÉPOSE

- Procéder à la mise hors service du système d'airbags.
- Déposer :
 - les revêtements des montants de pare-brise,
 - les revêtements des montants pieds milieux,
 - les revêtements des montants pieds de 2^e rang,
 - les revêtements des montants de custodes arrière,
 - les pare-soleil.
- Débrancher le connecteur (1) (Fig.8).

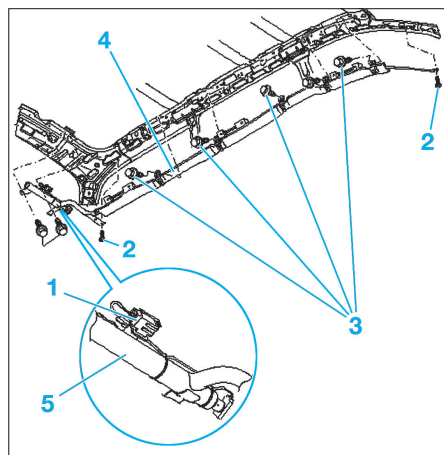


Fig. 8

- Dévisser les vis (2) et (3) de fixation de l'airbag rideau (4).
- Retirer vers le bas l'airbag rideau (avec le générateur de gaz (5) du brancard de pavillon).
- Déposer l'airbag rideau (4).

REPOSE

Procéder dans l'ordre inverse de la dépose, puis à la mise en service du système d'airbags. Mettre le contact tout en dégageant la zone de déploiement du module d'airbag puis contrôler l'extinction du témoin au combiné d'instruments.

Calculateur et capteurs de collision

DÉPOSE-REPOSE DU CALCULATEUR D'AIRBAGS

DÉPOSE

- Procéder à la mise hors service du système d'airbags.
- Déposer la console centrale (1) (voir opération concernée chapitre "Carrosserie") (Fig.9).
- Si nécessaire, découper la moquette et les tapis insonorisants dans la zone du support de calculateur.
- Basculer l'étrier (2) dans le sens de la flèche et débrancher le connecteur (3) du calculateur (4) (Fig.10).
- Dévisser les écrous de fixation (5) du calculateur d'airbag (4).
- Déposer le calculateur d'airbag (4).

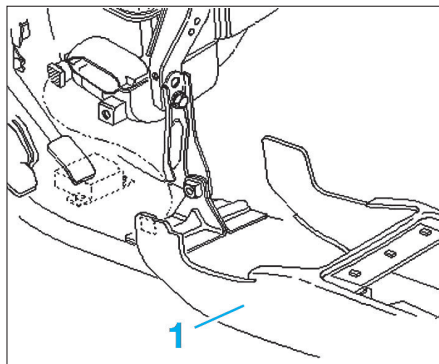


Fig. 9

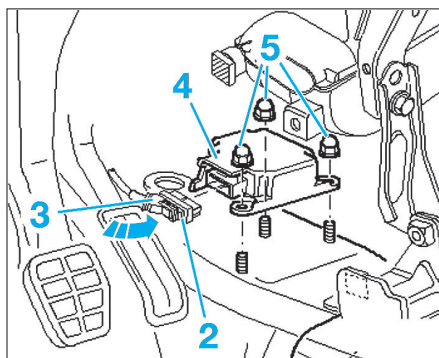


Fig. 10

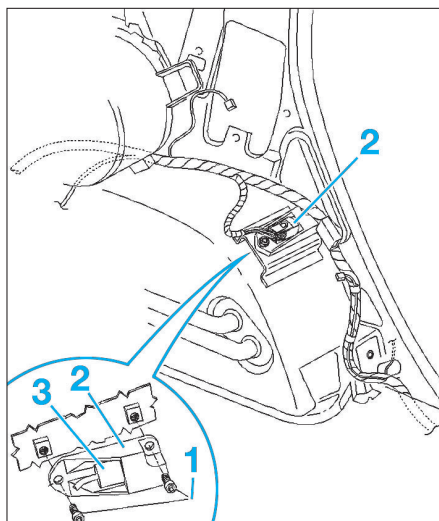
REPOSE

Procéder dans l'ordre inverse de la dépose, puis à la mise en service du système d'airbags. Mettre le contact tout en dégageant la zone de déploiement du module d'airbag puis contrôler l'extinction du témoin au combiné d'instruments.

DÉPOSE-REPOSE DES CAPTEURS DE COLLISION D'AIRBAGS LATÉRAUX AVANT

DÉPOSE

- Procéder à la mise hors service du système d'airbags.
- Déposer (voir opération concernée chapitre "Carrosserie") :
 - le revêtement supérieur du montant pied de 2^e rang,
 - le revêtement supérieur du montant de custodes arrière,
 - le revêtement latéral arrière.
- Dévisser les deux vis (1) de fixation du capteur de collision (2) (Fig.11).



Les capteurs de collision peuvent aussi être fixés par deux écrous.

- Débrancher le connecteur (3) du capteur de collision (2).
- Déposer le capteur de collision (2).

REPOSE

Procéder dans l'ordre inverse de la dépose, puis à la mise en service du système d'airbags. Mettre le contact tout en dégageant la zone de déploiement du module d'airbag puis contrôler l'extinction du témoin au combiné d'instruments.

Prétensionneurs de ceintures

DÉPOSE-REPOSE DES PRÉTENSIONNEURS AVANT

DÉPOSE

- Procéder à la mise hors service du système d'airbags.
- Dévisser la vis de fixation (1) de la ferrure d'inversion de la ceinture de sécurité (2) (Fig.12).
- Déposer la ferrure d'inversion de la ceinture (2).
- Desserrer la vis de fixation inférieure (3) du revêtement supérieure du montant pied milieu (4).
- Déposer le revêtement supérieur du montant de pied milieu (4).
- Dévisser la vis de fixation (5) du dispositif de réglage en haute de ceinture de sécurité (6).

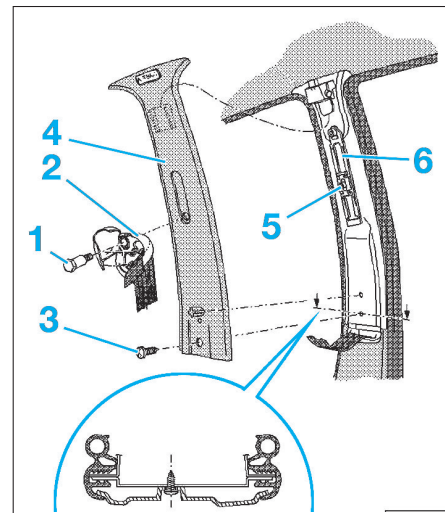


Fig. 12

Fig. 11

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Dégrafer les agrafes de fixation supérieure (7) du revêtement inférieur du montant pied milieu (8) (Fig.13).
- Dévisser la vis de fixation (9) ferrure de la ceinture de sécurité (10) et du revêtement inférieur du montant pied milieu (8).
- Déposer le revêtement inférieur du montant pied milieu (8).

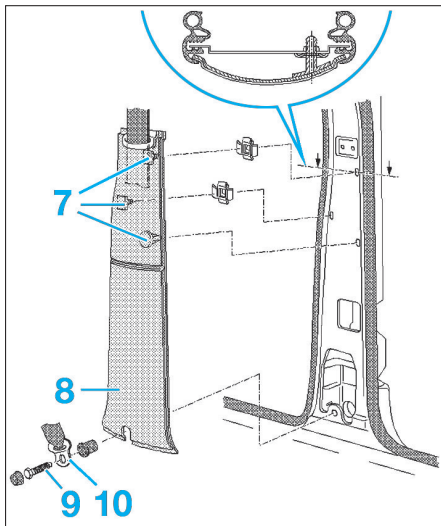


Fig. 13

- Desserrer l'écrou (11) de fixation du rétracteur de ceinture de sécurité (12) (Fig.14).
- Déposer le rétracteur de ceinture de sécurité (12).

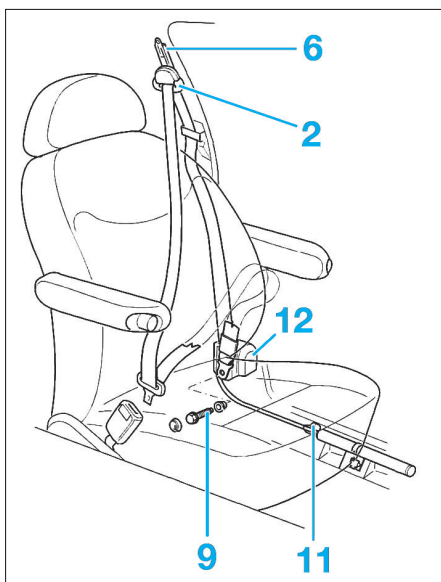


Fig. 14

REPOSE

Procéder dans l'ordre inverse de la dépose, puis à la mise en service du système d'airbags. Mettre le contact tout en dégageant la zone de déploiement du module d'airbag puis contrôler l'extinction du témoin au combiné d'instruments.

DÉPOSE-REPOSE DES PRÉTENSIONNEURS DE LA DEUXIÈME RANGÉ

DÉPOSE

- Procéder à la mise hors service du système d'airbags.
- Dévisser la vis de fixation (1) de la ferrure d'inversion de la ceinture de sécurité (2) (Fig.15).

- Déposer la ferrure d'inversion de la ceinture (2).
- Desserrer la vis de fixation inférieure (3) du revêtement supérieur du montant pied de 2^e rang (4).
- Déposer le revêtement supérieur du montant pied de 2^e rang (4).

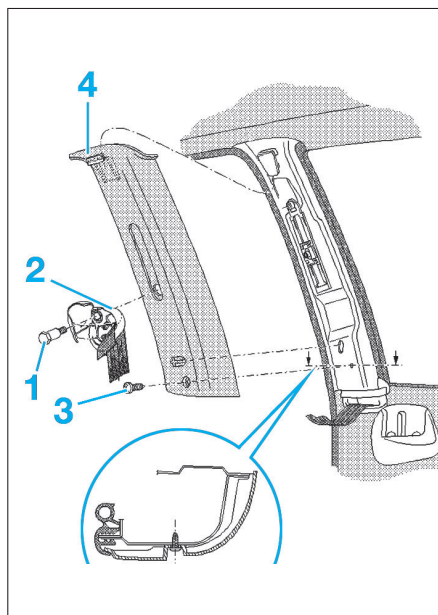


Fig. 15

- Dévisser la vis de fixation (5) du dispositif de réglage en haute de ceinture de sécurité (6) (Fig.16).
- Déposer le revêtement latéral (voir opération concernée chapitre "Carrosserie").
- Dévisser la vis de fixation (7) du renvoi de ceinture (8) et le déposer.
- Dévisser la vis de fixation (9) de l'enrouleur automatique de ceinture (10).
- Dévisser la vis de fixation inférieure (11) de la ceinture de sécurité.
- Déposer l'enrouleur automatique de ceinture (10).

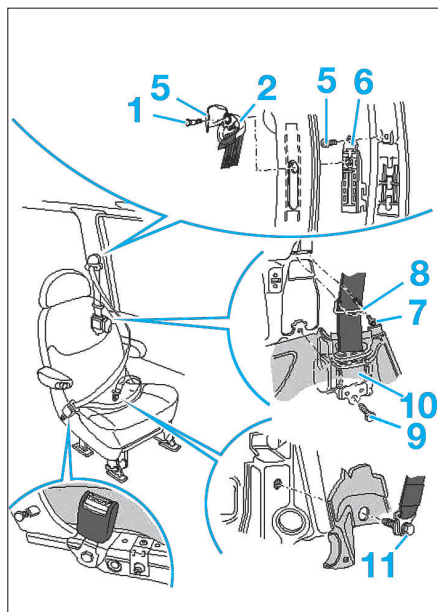


Fig. 16

REPOSE

Procéder dans l'ordre inverse de la dépose, puis à la mise en service du système d'airbags. Mettre le contact tout en dégageant la zone de déploiement du module d'airbag puis contrôler l'extinction du témoin au combiné d'instruments.

DÉPOSE-REPOSE DES PRÉTENSIONNEURS DE LA DEUXIÈME RANGÉ

DÉPOSE

- Procéder à la mise hors service du système d'airbags.
- Dévisser la vis de fixation (1) de la ferrure d'inversion de la ceinture de sécurité (2) (Fig.17).
- Déposer la ferrure d'inversion de la ceinture (2).
- Déposer le revêtement supérieur du montant pied de 2^e rang (3) en déverrouillant ces agrafes de fixation.

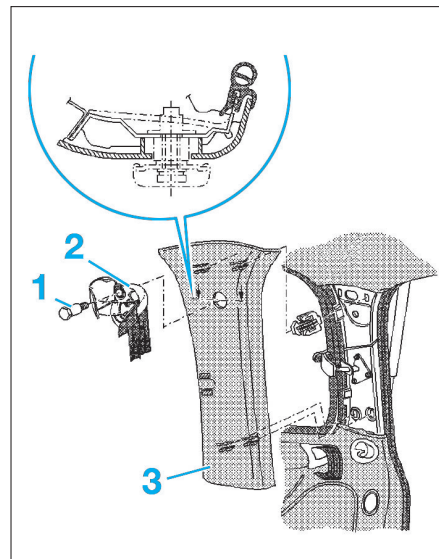


Fig. 17

- Déposer le revêtement latéral (voir opération concernée chapitre "Carrosserie").
- Dévisser la vis de fixation (4) du renvoi de ceinture (5) et le déposer (Fig.18).

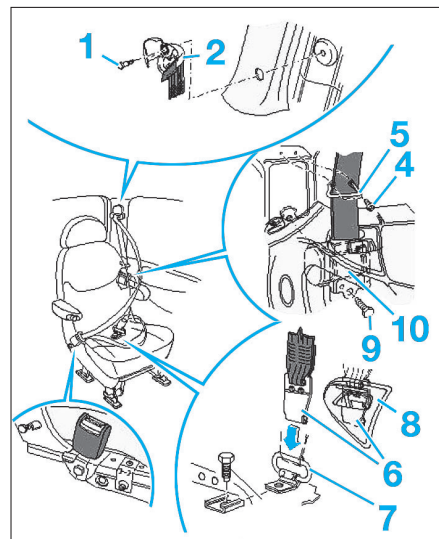


Fig. 18

- Extraire l'attache (6) de la ceinture de sécurité de l'oeillet de fixation (7) puis de son logement (8).
- Dévisser la vis de fixation (9) de l'enrouleur automatique de ceinture (10).
- Déposer l'enrouleur automatique de ceinture (10).

REPOSE

Procéder dans l'ordre inverse de la dépose, puis à la mise en service du système d'airbags. Mettre le contact tout en dégageant la zone de déploiement du module d'airbag puis contrôler l'extinction du témoin au combiné d'instruments.